



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 9 mai 2022

Objet : Projet de contractualisation avec le Département

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni, en séance ordinaire le neuf mai deux-mille-vingt-deux, à 10 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice

Était excusé ou représenté par pouvoir

M. COSTA, Administrateur,
Mme PALAZE, Administratrice, donne pouvoir à Marie France SALLES

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur Général,
Mme HAFFNER, Directrice Générale Adjointe,
M. BIZE, Directeur du Patrimoine,
M. RABOT, Ingénieur des études.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitallys"

Vu le courrier du 10 janvier 2022 dans lequel Madame La Présidente du Conseil Départemental a sollicité notre Président pour un renforcement de la coopération déjà existante pour inscrire la dimension des partenaires dans l'aménagement du territoire et pour permettre des partenariats sur la prise en compte du vieillissement, la lutte contre la précarité énergétique, le maintien et l'accès au logement ou encore l'accompagnement social des locataires,

Vu l'existence d'un processus de contractualisation soutenu par la Fédération Nationale des OPH,

Considérant l'importance de resituer la démarche dans le contexte que nous vivons :

- ✓ La recomposition du tissu des organismes peut soulever des interrogations quant à ses effets les plus immédiats et les moins maîtrisés sur le maintien d'un engagement de proximité et un relationnel de qualité avec les collectivités,
- ✓ Les collectivités ont aujourd'hui une vision élargie de l'habitat en y intégrant aménagement du territoire, développement durable et nouveaux services,
- ✓ La loi ELAN ouvre aux OPH de nouvelles opportunités d'action : production et gestion de locaux autres que de l'habitat (usage professionnel ou commercial), déploiement de services à caractère social ...
- ✓ Une logique de concurrence avec d'autres opérateurs peut s'aiguiser dès lors que ces bailleurs revendiquent la notion de service au territoire en se positionnant sur certains secteurs ciblés.

Considérant le caractère essentiel d'établir une relation transparente et équilibrée entre un OPH et sa collectivité de rattachement,

Considérant l'exposé fait en séance sur les premiers échanges entre les services du Département et d'HABITALYS, suivi des observations des membres du Bureau,

DÉCIDE :

- **De poursuivre les travaux de coopération entre les services et les élus pour aboutir à un projet,**
- **De prévoir un examen de ce projet en séance plénière du Conseil d'Administration,**
- **D'aboutir à une signature avant la fin de l'année 2022.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen, le 11 mai 2022

Le Directeur Général,



Bruno GUINANDIE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 9 mai 2022

Objet : TONNEINS Construction d'une gendarmerie – Modification des effectifs et du plan de financement prévisionnel

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni, en séance ordinaire le neuf mai deux-mille-vingt-deux, à 10 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice

Était excusé ou représenté par pouvoir

M. COSTA, Administrateur,
Mme PALAZE, Administratrice, donne pouvoir à Marie France SALLES

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur Général,
Mme HAFFNER, Directrice Générale Adjointe,
M. BIZE, Directeur du Patrimoine,
M. RABOT, Ingénieur des études.

Vu le projet de construction d'une Gendarmerie comprenant 45 logements et des locaux de service,

Vu l'avis favorable du Conseil d'Administration de l'Office par délibération en date du 28 décembre 2018 pour la construction des trois gendarmeries à Fumel Laplume et Tonneins,

Vu le travail de l'équipe lauréate ayant permis de définir l'enveloppe globale pour la réalisation de cette nouvelle Caserne,

Vu la décision la décision du 11 août 2020 d'arrêter le prix de revient et le plan de financement prévisionnels,

Vu la décision du 14 février 2022 d'arrêter le nouveau prix de revient et le plan de financement

Vu la demande de la gendarmerie nationale de modifier et augmenter le nombre de logements, vu les nouveaux prix de revient et plan de financement

DÉLIBÈRE et DECIDE :

- **De valider la nouvelle composition de l'opération**
- **De valider le nouveau prix de revient et le plan de financement,**
- **D'autoriser le Directeur Général, ou son adjointe en cas d'absence ou d'empêchement, à souscrire un nouveau contrat d'emprunt dans la limite de celui mentionné au plan de financement prévisionnel.**

TONNEINS
3015 - GENDARMERIE - 49 Unités Logements

Nombre d'unités logement	45
Extension	4
Total	49

Coût de l'opération :

Charge foncière H.T.....		174 424 €
Acquisition terrain.....	1	
Viabilisation terrain (HTA - branchements.....)	120 000	
Géomètre.....	980 €	
Bornage et frais de notaire.....	5 020 €	
Etudes géotechniques.....	30 690 €	
Divers.....	812 €	
Film Timelapse.....	6 150 €	
Branchement eau.....	10 772 €	
Total coût construction HT.....		10 053 132 €
Honoraires H.T.....		1 287 212 €
<i>Taux</i> <i>12,80%</i>		
Moe équipe conception réalisation - Arici et fils.....	218 384	
Moe équipe conception réalisation - Francois de la Serre.....	358 102	
Moe équipe conception réalisation - Becice.....	72 876	
Moe équipe conception réalisation - Montet BET.....	46 158	
Moe équipe conception réalisation - Plus Value.....	61 773	
AMO - SEM 47.....	81 065	
AMO - SEM 47.....	10 000	
Ingenierie - Energies conseils.....	14 675	
Ingenierie - Eco work.....	9 900	
Ingenierie - TGELEC.....	3 000	
Indemnité concours - Caremoli JM Miramond.....	79 240	
Indemnité concours - Argetec.....	15 795	
Indemnité concours - ID batiment.....	3 318	
Indemnité concours - Bernadet construction.....	32 767	
Indemnité concours - SCAPA Architectes.....	1 593	
Ingenierie - Aubaret Pierre.....	600	
Ingenierie - Karine Carmentran.....	540	
Contrôle Technique - Qualiconsult.....	25 160	
Contrôle Technique - infiltrométrie.....	8 000	
Assurance DO - SMABTP.....	53 626	
Conduite d'opération interne (2%).....	190 640	
Dépenses diverses, imprévus, aléas, révision prix.....		558 160 €
TVA (20%).....		2 376 458 €
	Coût total TTC	14 449 386 €

Plan de financement

Subvention.....		0 €
Prêt LBP.....		12 829 452 €
Taux	0,75%	
Durée	30 ans	
Prêt 2.....		1 610 000 €
Taux	2,00%	
Durée	30 ans	
Fonds propres.....		9 934 €
Soit % cout	0,07%	
Total plan de financement		14 449 386 €

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen, le 09 mai 2022



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 9 mai 2022

Objet : Appel À Projets « Habitat partagé » du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne - Candidature d'HABITALYS à MONFLANQUIN

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni, en séance ordinaire le neuf mai deux-mille-vingt-deux, à 10 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice

Était excusé ou représenté par pouvoir

M. COSTA, Administrateur,
Mme PALAZE, Administratrice, donne pouvoir à Marie France SALLES

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur Général,
Mme HAFFNER, Directrice Générale Adjointe,
M. BIZE, Directeur du Patrimoine,
M. RABOT, Ingénieur des études.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitallys",

Vu l'appel à projets « Habitat partagé » lancé le 1^{er} avril 2022 par le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne avec remise des candidatures jusqu'au 3 juin 2022,

Considérant que les possibilités d'accompagnement et de financement par le Conseil Départemental dans le cadre de cet appel à projets sont les suivantes :

- Accompagnement à l'émergence du projet
- Financements à l'investissement
- Financement pour l'animation du projet de vie sociale et partagée,

Considérant les partenariats déjà engagés avec plusieurs Communes et associations dans le domaine de l'Habitat Inclusif,

Vu le projet de programmation 2022 arrêté par le Conseil d'Administration en date du 27 janvier 2022,

DÉCIDE

- **de porter la candidature** de l'opération suivante :
 - 📍 **Monflanquin** « la Tonnelle » avec l'association Habitats des Possibles et la Commune
- **d'autoriser** le Directeur Général ou son Adjointe en cas d'absence ou d'empêchement à signer les dossiers qui y sont attachés.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen, le 21 mai 2022.



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Guinandie", written over the printed name.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 9 mai 2022

Objet : Appel À Projets « Habitat partagé » du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne - Candidature d'HABITALYS à MIRAMONT-DE-GUYENNE

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni, en séance ordinaire le neuf mai deux-mille-vingt-deux, à 10 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice

Était excusé ou représenté par pouvoir

M. COSTA, Administrateur,
Mme PALAZE, Administratrice, donne pouvoir à Marie France SALLES

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur Général,
Mme HAFFNER, Directrice Générale Adjointe,
M. BIZE, Directeur du Patrimoine,
M. RABOT, Ingénieur des études.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitayls",

Vu l'appel à projets « Habitat partagé » lancé le 1^{er} avril 2022 par le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne avec remise des candidatures jusqu'au 3 juin 2022,

Considérant que les possibilités d'accompagnement et de financement par le Conseil Départemental dans le cadre de cet appel à projets sont les suivantes :

- Accompagnement à l'émergence du projet
- Financements à l'investissement
- Financement pour l'animation du projet de vie sociale et partagée,

Considérant les partenariats déjà engagés avec plusieurs Communes et associations dans le domaine de l'Habitat Inclusif,

Vu le projet de programmation 2022 arrêté par le Conseil d'Administration en date du 27 janvier 2022,

DÉCIDE

- **de porter la candidature** de l'opération suivante :
 - 📍 **Miramont de Guyenne** « Carrefour » avec l'UNA et la Commune
- **d'autoriser** le Directeur Général ou son Adjointe en cas d'absence ou d'empêchement à signer les dossiers qui y sont attachés.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen, le 21 mai 2022.



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 9 mai 2022

Objet : Appel À Projets « Habitat partagé » du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne - Candidature d'HABITALYS à BON-ENCOTRE

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni, en séance ordinaire le neuf mai deux-mille-vingt-deux, à 10 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice

Était excusé ou représenté par pouvoir

M. COSTA, Administrateur,
Mme PALAZE, Administratrice, donne pouvoir à Marie France SALLES

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur Général,
Mme HAFFNER, Directrice Générale Adjointe,
M. BIZE, Directeur du Patrimoine,
M. RABOT, Ingénieur des études.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitallys",

Vu l'appel à projets « Habitat partagé » lancé le 1^{er} avril 2022 par le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne avec remise des candidatures jusqu'au 3 juin 2022,

Considérant que les possibilités d'accompagnement et de financement par le Conseil Départemental dans le cadre de cet appel à projets sont les suivantes :

- Accompagnement à l'émergence du projet
- Financements à l'investissement
- Financement pour l'animation du projet de vie sociale et partagée,

Considérant les partenariats déjà engagés avec plusieurs Communes et associations dans le domaine de l'Habitat Inclusif,

Vu le projet de programmation 2022 arrêté par le Conseil d'Administration en date du 27 janvier 2022,

DÉCIDE

- **de porter la candidature** de l'opération suivante :
 - ✚ **Bon-Encontre** « Lafon – Couèque » avec le CCAS et la Commune,
- **d'autoriser** le Directeur Général ou son Adjointe en cas d'absence ou d'empêchement à signer les dossiers qui y sont attachés.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen, le 21 mai 2022.



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Guinandie", written over a horizontal line.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 9 mai 2022

Objet : Appel À Projets « Habitat partagé » du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne – Participation au dossier de candidature de SAINT-PASTOUR

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni, en séance ordinaire le neuf mai deux-mille-vingt-deux, à 10 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice

Était excusé ou représenté par pouvoir

M. COSTA, Administrateur,
Mme PALAZE, Administratrice, donne pouvoir à Marie France SALLES

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur Général,
Mme HAFFNER, Directrice Générale Adjointe,
M. BIZE, Directeur du Patrimoine,
M. RABOT, Ingénieur des études.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitals",

Vu l'appel à projets « Habitat partagé » lancé le 1^{er} avril 2022 par le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne avec remise des candidatures jusqu'au 3 juin 2022,

Considérant que les possibilités d'accompagnement et de financement par le Conseil Départemental dans le cadre de cet appel à projets sont les suivantes :

- Accompagnement à l'émergence du projet
- Financements à l'investissement
- Financement pour l'animation du projet de vie sociale et partagée,

Considérant les partenariats déjà engagés avec plusieurs Communes et associations dans le domaine de l'Habitat Inclusif,

Vu le projet de programmation 2022 arrêté par le Conseil d'Administration en date du 27 janvier 2022,

DÉCIDE

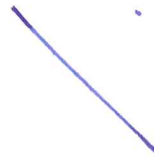
- **de participer au dossier de candidature** de l'opération suivante :
 - ✚ **Saint-Pastour** « Pastour'âge » avec l'UNA et la Commune
- **d'autoriser** le Directeur Général ou son Adjointe en cas d'absence ou d'empêchement à signer les dossiers qui y sont attachés.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen, le 21 mai 2022.



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 9 mai 2022

Objet : Appel À Projets « Habitat partagé » du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne - Participation au dossier de candidature de TOURNON D'AGENAIS

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni, en séance ordinaire le neuf mai deux-mille-vingt-deux, à 10 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice

Était excusé ou représenté par pouvoir

M. COSTA, Administrateur,
Mme PALAZE, Administratrice, donne pouvoir à Marie France SALLES

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur Général,
Mme HAFFNER, Directrice Générale Adjointe,
M. BIZE, Directeur du Patrimoine,
M. RABOT, Ingénieur des études.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatlys",

Vu l'appel à projets « Habitat partagé » lancé le 1^{er} avril 2022 par le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne avec remise des candidatures jusqu'au 3 juin 2022,

Considérant que les possibilités d'accompagnement et de financement par le Conseil Départemental dans le cadre de cet appel à projets sont les suivantes :

- Accompagnement à l'émergence du projet
- Financements à l'investissement
- Financement pour l'animation du projet de vie sociale et partagée,

Considérant les partenariats déjà engagés avec plusieurs Communes et associations dans le domaine de l'Habitat Inclusif,

Vu le projet de programmation 2022 arrêté par le Conseil d'Administration en date du 27 janvier 2022,

DÉCIDE

- **de participer au dossier de candidature** de l'opération suivante :
 - ✚ **Tournon d'Agenais** « Campnègre » avec l'association Habitats des Possibles et la Commune,
- **d'autoriser** le Directeur Général ou son Adjointe en cas d'absence ou d'empêchement à signer les dossiers qui y sont attachés.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen, le 21 mai 2022.



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Guinandie", with a long horizontal stroke extending to the right below it.